

Communiqué de presse

Carrefour des Communes du Finistère : la Banque des Territoires concrétise trois nouveaux engagements au service des territoires finistériens

Brest, le 2 octobre 2026

À l'occasion du Carrefour des Communes et Communautés de communes du Finistère 2026 à Brest, la Banque des Territoires concrétise plusieurs engagements aux côtés des acteurs locaux. Trois temps de signature illustrent la diversité de son accompagnement dans le Finistère : le financement de deux opérations d'aménagement portées par Brest Métropole aménagement, le renouvellement de son partenariat avec l'Association des maires et présidents d'intercommunalité du Finistère, ainsi que l'accompagnement du Programme d'Actions de Prévention des Inondations porté par les collectivités territoriales du littoral Sud Finistère.

Rémi Heurlin, Directeur régional Bretagne de la Banque des Territoires, déclare : « À travers ces engagements, la Banque des Territoires réaffirme sa volonté d'être aux côtés des collectivités finistériennes pour accompagner leurs projets et répondre aux enjeux de leurs territoires. Qu'il s'agisse d'aménagement et de renouvellement urbain, d'accompagnement des élus ou d'adaptation aux risques littoraux, cette mobilisation illustre concrètement la diversité de notre action au service du Finistère. »

Signature de deux prêts pour accompagner le portage foncier du futur quartier du Rody à Guipavas et la concession d'aménagement de Bellevue à Brest

La Banque des Territoires et Brest Métropole aménagement ont signé deux prêts d'un montant total de 8,7 M€ pour accompagner deux opérations d'aménagement sur le territoire de Brest métropole. Ces deux prêts ont été signés par Philippe Bazire, Président de la SPL BMA, et Rémi Heurlin, Directeur régional Bretagne de la Banque des Territoires.

À Guipavas, un prêt de 1,5 M€ sur 10 ans accompagne le portage foncier du futur quartier du Rody, dans le secteur Kermeur-Coataudon-Le Rody. La commune de Guipavas est une commune de 15 500 habitants, limitrophe à la commune de Brest. Grâce à sa situation géographique, elle est considérée comme l'une des communes les plus dynamiques de la Métropole, avec une augmentation de sa population de 1,2 % par an. Le projet prévoit la création d'un nouveau quartier de 850 logements. Il répond aux enjeux de développement de la commune, tout en recherchant un équilibre entre urbanisation, renouvellement urbain, maintien de l'agriculture et préservation des espaces naturels.

À Brest, un second prêt de 7,2 M€ sur 8 ans accompagne le renouvellement urbain du quartier de Bellevue, inscrit dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et reconnu comme quartier d'intérêt national. Dans la continuité de l'inauguration de la 2^{ème} ligne de Tram qui traverse Bellevue, ce projet vise à poursuivre l'intégration de ce quartier brestois historique au cœur du bassin de vie métropolitain. Dans une optique de cohésion sociale, ce projet permettra d'y conforter l'implantation d'activités économiques et de services, et d'y diversifier les formes d'habitat. L'opération porte sur cinq périmètres du quartier Bellevue, représentant environ 16,7 hectares. Elle prévoit notamment des travaux de démolition, de création d'espaces publics et de viabilisation.

Renouvellement du partenariat avec l'AMF29 : signature de la nouvelle convention pour la période 2027-2028

Partenaires de longue date, la Banque des Territoires et l'Association des maires et présidents d'intercommunalité du Finistère (AMF29) renouvellent leur convention de partenariat pour la période 2027-2028. La convention a été signée par Dominique Cap, Président de l'AMF29, et Rémi Heurlin, Directeur régional Bretagne de la Banque des Territoires.

Dominique Cap, Président de l'AMF29, déclare : « *Dans un contexte où les maires et les présidents d'intercommunalité doivent conduire des projets de plus en plus complexes, avec des contraintes financières et réglementaires fortes, notre rôle est de leur permettre de disposer d'informations fiables, d'expertises et de partenaires capables de les accompagner concrètement. Le renouvellement de cette convention avec la Banque des Territoires s'inscrit pleinement dans cette mission. Il doit nous permettre de mieux accompagner les élus dans leurs projets, tout en restant attentifs à leurs réalités, à leurs contraintes et à leur liberté d'action* »

Cette convention vient conforter une coopération visant à accompagner les élus finistériens, à faciliter leur accès à l'information et à l'expertise et à favoriser les échanges autour des enjeux auxquels sont confrontées les communes et intercommunalités. Elle permettra également à l'AMF29 de poursuivre son rôle de relais des préoccupations et des besoins exprimés par les élus du bloc communal auprès de ses partenaires.

Plusieurs actions communes sont d'ores et déjà prévues, parmi lesquelles un nouveau partenariat pour l'organisation de la 12^{ème} édition du Carrefour des Communes et Communautés de communes du Finistère en 2028.

Signature d'un partenariat en faveur du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du littoral Sud Finistère

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du littoral Sud Finistère, la Banque des Territoires accompagne la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais, Concarneau Cornouaille Agglomération et la Ville de Concarneau. Conclu pour la période 2025-2027, ce partenariat vise à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets d'adaptation aux risques littoraux.

De Penmarc'h à Concarneau, le territoire concerné représente près de 190 kilomètres de côtes. Régulièrement exposé aux tempêtes hivernales, ce littoral est particulièrement vulnérable aux risques de submersion marine. Après un PAPI d'intention conduit de 2019 à 2023, le PAPI du littoral Sud Finistère marque le passage à une nouvelle phase opérationnelle. Il prévoit 82 actions sur la période 2024-2030, portant notamment sur l'amélioration de la connaissance des risques, la surveillance, la protection des secteurs exposés ou encore l'adaptation de l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires accompagne plusieurs études portées par les collectivités partenaires, notamment :

- l'étude de faisabilité de la rehausse de l'ouvrage de ralentissement des écoulements du Pen Ar Ster à La Forêt-Fouesnant ;
- la définition des performances de protection du système d'endiguement de Léhan à Tréffiagat et de Combrit-Île-Tudy ;
- l'étude du désenrochement du trait de côte à Tréffiagat ;
- des études de faisabilité du rechargement du cordon de la plage de la Belle Étoile à Concarneau ;
- ainsi qu'une étude d'opportunité contre le risque de submersion de la zone portuaire de Concarneau Cornouaille Agglomération.

Au total, la Banque des Territoires mobilise près de 100 000 € de cofinancements pour accompagner ces différentes études et accélérer le passage à l'action.

Cet accompagnement s'inscrit plus largement dans la mobilisation de la Banque des Territoires en faveur de l'adaptation au changement climatique et du recul du trait de côte.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in   

À propos du Fonds d'épargne

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le **Fonds d'épargne** transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

À propos de BMA, Brest Métropole aménagement

Depuis 20 ans, l'action de cette entreprise publique locale est entièrement dédiée au développement et au renouvellement urbain. Elle signe notamment quelques grands chantiers du Pays de Brest : tramway, téléphérique, quartier des Capucins, port du Château à Brest, et aussi des opérations de renouvellement urbain à Plougastel ou Gouesnou, rénovation énergétique d'écoles ou de logements, opérations d'habitat à Guilers, Bohars ou Plouzané, parcs d'activités économiques...

Pour en savoir plus : brest-bma.fr

À propos de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

L'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère (AMF29) représente les communes et intercommunalités du département et accompagne leurs élus dans l'exercice de leur mandat. Elle assure une mission d'information, d'échange et d'accompagnement, porte les préoccupations et défend les intérêts du bloc communal auprès de ses partenaires et des pouvoirs publics.

Contacts presse :

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Clarisse Chalin : clarisse.chalin@caissedesdepots.fr – 06 85 70 54 84